

# LA REVOLUTION OU LA GUERRE DES AGES

Par Jacques Marseille, Le Point

25 Juin 2009

France

En 2008, la Fondation pour l'innovation politique a posé aux jeunes de différents pays cette question brutale : « Etes-vous prêt à payer les impôts nécessaires pour verser les retraites des générations plus âgées ? » Si 63% des jeunes Chinois, 56 % des jeunes Russes et 50 % des jeunes Indiens ont répondu oui, les Français se sont classés derniers du classement, avec 11% qui ont acquiescé. Est-ce une manière pour eux de prendre leur revanche sur les générations qui les précèdent et qui ont laissé filer sans vergogne les déficits de tous ordres? Quelles qu'en soient les interprétations, un tel pourcentage manifeste une crise de confiance intergénérationnelle qui est à la mesure du manque de courage effrayant d'une classe politique qui a prudemment esquivé, depuis 1981, la question d'un système des retraites dont on sait depuis cette date qu'il est à bout de souffle. Une classe politique qui a fait sienne cette prédiction de Michel Rocard en commentaire de son « Livre blanc sur les retraites » où tout était déjà dit. Il y assurait que la réforme des retraites était de nature à « faire tomber plusieurs gouvernements ».

Quelles que soient, en effet, les réformes entreprises par Edouard Balladur en 1993 et par François Fillon en 2003, aucune n'a posé vraiment le véritable enjeu de la bombe à retardement que constitue notre système de retraite alors qu'il est rare de voir un domaine où l'avenir semble si largement écrit.

L'équation est en effet d'une simplicité extrême: une génération plus importante que jamais de personnes âgées devra être financée pour une durée plus longue que jamais par une population en âge de travailler dont la taille absolue diminue de façon continue pour la première fois depuis le temps de la peste noire de 1348 ! Comme l'ensemble des pays occidentaux, en effet, et une bonne partie des pays émergents, y compris et surtout la Chine, la France doit affronter l'énorme choc du vieillissement, qui est sans doute l'expérience du plus grand bouleversement démographique de l'histoire de l'humanité.

Un bouleversement dont les principaux effets se produiront dans les trente prochaines années et qui ébranle, sinon met à bas, le pacte social construit après la Seconde Guerre mondiale. Alors qu'au moment de l'instauration du régime de retraite en France, en 1945, on comptait 15 cotisants pour 1 retraité, dans les années 80 quand François Mitterrand prit la décision la plus « réactionnaire » qui soit c'est à dire la plus à contresens de l'Histoire de ramener l'âge de la retraite à 60 ans, le rapport n'était déjà plus que de 4 cotisants pour 1 retraité. En 2006, on ne compte plus que 1,5 cotisant pour 1 retraité.

En 2020, on atteindra quasiment 1 cotisant pour 1 retraité. Cela fait maintenant dix ans que l'on sait que, sans réforme d'envergure, autant dire sans révolution, le déficit annuel des régimes de retraite atteindra plus de 63 milliards d'euros en 2040, sans compter les dépenses de santé qui suivront, bien entendu, le même chemin. Comment imaginer qu'à cette date le petit bataillon des 25-55 ans puisse faire vivre les gros bataillons de retraités et, plus largement, tous ceux qui vivent des transferts sociaux ?

Confrontés à la même interrogation, les pays étrangers ont pour la plupart choisi d'allonger la durée de vie professionnelle pour réduire le poids des retraites sur la richesse nationale. Ainsi, en Allemagne, touchée de façon dramatique par la chute de la fécondité, le gouvernement a été contraint de porter l'âge légal de la retraite à 67 ans, comme au Danemark. La plupart, aussi, comme les Pays-Bas, ont mis en place des régimes mixtes où les revenus des retraites proviennent à la fois des prélèvements directs sur les actifs (répartition) et du produit de l'épargne accumulée par les salariés tout au long de leur vie (capitalisation). Car, contrairement au mythe tenace férocement entretenu par les partisans du pseudo-modèle social français, la comparaison entre les deux systèmes n'est pas favorable à la répartition, dont « rentabilité » ne peut guère faire mieux que le taux de croissance, qui dépassera sans doute à peine 2 % par an : dans les prochaines années.

Une étude réalisée par la Deutsche Bank Research montre que le taux de rentabilité du système de répartition allemand a atteint 1,7 % par an sur la période (1957-2000). Si ces travailleurs avaient placé leurs cotisations en obligations d'Etat (et non en Bourse) pour la même période, le taux de rentabilité aurait fluctué entre 4,3 % et 3,9 % ! Comme je le signalais la semaine dernière, un salarié payé au smic plaçant chaque année les 4464 euros que représentent ses cotisations salariales

et patronales en obligations d'Etat sécurisées à 3,5 % disposerait après quarante ans d'un capital de 377.000 euros qui lui assurerait une retraite supérieure au Smic, sans même toucher au capital ! Epargner durant sa vie active, de manière libre et non plus imposée par le système de retraite obligatoire, et vivre ensuite, au moment ou on en fait le choix-et non au moment où on vous l'impose-, de son patrimoine serait peut-être le meilleur moyen d'éviter la guerre des générations.



